


[Plus d'options](#) [Aide](#)

Dernière mise à jour le 14 février 2007

[Dernier numéro](#) | [Anciens numéros](#) | [Lutte Ouvrière](#) | [Union Communiste Internationaliste](#) | [Abonnement](#)

Lutte Ouvrière n°2011 du 16 février 2007

DIVERS

Il y a 50 ans, le 11 février 1957, à Alger: l'exécution pour l'exemple de Fernand Iveton

[Sommaire du n°2011](#)
[Version imprimable](#)
[Envoyer un commentaire](#)
[Article précédent](#)

Le 11 février 1957, un membre du Parti Communiste Algérien, Fernand Iveton était exécuté ainsi que deux militants algériens dans la prison Barberousse à Alger.

D'origine européenne, Iveton avait rejoint ceux qui luttèrent contre le colonialisme français et pour l'indépendance de l'Algérie. Le 14 novembre 1956, il fut surpris en train de manipuler une bombe artisanale dans l'usine à gaz d'el Hamma, où il était employé comme ouvrier. Il voulait régler la minuterie pour que l'engin explose à une heure tardive, sans faire de victimes mais seulement des dégâts matériels.

Sa bombe n'eut donc pas le temps d'exploser mais Iveton fut dénoncé par un contremaître, arrêté et torturé. Dix jours plus tard, après une parodie de procès, il fut condamné à mort par le tribunal permanent des forces armées d'Alger. Le procès se déroula dans une atmosphère de haine. L'affaire fut amplifiée et montée en épingle par la presse, les militaires et les autorités coloniales qui sautèrent sur l'occasion pour dénoncer les «terroristes communistes» qui, selon eux, se cachaient derrière les nationalistes algériens du FLN. De son côté, le ministre résident en Algérie, le socialiste Robert Lacoste accusa Iveton d'avoir voulu «faire sauter Alger»!

Le recours en grâce d'Iveton fut soumis au Conseil supérieur de la magistrature. Mitterrand, ministre de la Justice du gouvernement dirigé alors par le socialiste Guy Mollet, qui siégeait dans ce Conseil, s'opposa à la grâce. En fait, le gouvernement avait décidé que les militants du FLN, dont le recours en grâce avait été repoussé, soient exécutés le plus vite possible. La justice coloniale devait faire des exemples et intimider ceux qui, d'origine européenne ou algérienne, seraient tentés de rejoindre les partisans de l'indépendance. Fernand Iveton devait donc être exécuté.

Iveton fut le seul Européen guillotiné, mais il y en eut bien d'autres au cours de la guerre d'Algérie, dont les responsables du Parti Socialiste de l'époque, en bons défenseurs du colonialisme français, assumèrent toute la responsabilité.

Roger MEYNIER

[Haut de page](#)